

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

**Présenté le 22 mai 2020 à la troisième session
de la XIII^e Assemblée populaire nationale**

Li Keqiang

Premier ministre du Conseil des affaires d'État

À vérifier d'après le texte approuvé par la présente session de l'Assemblée populaire nationale et diffusé par l'Agence de presse Xinhua

Mesdames et Messieurs les députés,

Au nom du Conseil des affaires d'État, j'ai l'honneur de soumettre à l'examen de la présente session de l'Assemblée le rapport d'activité du gouvernement. J'invite par la même occasion les membres du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), qui assistent aux travaux de la présente session, à nous faire part de leurs remarques sur ce rapport.

Que ce soit par la vitesse de propagation, l'étendue de la contamination ou la difficulté du contrôle, le COVID-19 est la plus sérieuse urgence majeure de santé publique que la Chine nouvelle ait jamais connue depuis sa fondation. Sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, et grâce aux efforts ardues et aux sacrifices de tout le pays et de tous les Chinois, le contrôle et le traitement du COVID-19 ont enregistré des résultats stratégiques majeurs. Cependant, à cette heure, l'épidémie n'est toujours pas terminée, et les tâches de développement que nous avons à accomplir sont extrêmement lourdes. Nous œuvrerons à limiter le plus possible les dommages causés par le COVID-19 tout en ne ménageant aucun effort pour réaliser les objectifs de développement économique et social de l'année.

I. BILAN DU TRAVAIL ACCOMPLI DEPUIS 2019

En 2019, le développement de notre pays a été confronté à de multiples difficultés et défis : le marasme de l'économie mondiale, l'aggravation des frictions économiques et commerciales internationales, l'accentuation des pressions à la baisse sur l'économie chinoise. Cependant, sous la direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, notre peuple multiethnique est resté étroitement uni, parvenant à remplir les principaux objectifs de l'année malgré les difficultés de toutes sortes, ce qui nous a permis de jeter la base décisive pour le parachèvement de l'édification intégrale de la société de moyenne aisance.

— L'économie a progressé à un rythme régulier. Le PIB a connu une croissance de 6,1 % pour atteindre 99 100 milliards de yuans. 13,52 millions d'emplois ont été créés dans les agglomérations urbaines, tandis que le taux de chômage au sens du recensement de la population a été inférieur à 5,3 %. La hausse des prix à la consommation des ménages a été de 2,9 %. L'équilibre global de la balance des paiements internationaux a été maintenu.

— L'optimisation de la structure et de la répartition géographique de l'économie s'est poursuivie. Le volume global des ventes au détail des produits de consommation a dépassé 40 000 milliards de yuans, et la consommation a continué à jouer son rôle d'entraînement principal dans la croissance économique. L'industrie manufacturière de pointe et le secteur des services modernes ont connu un développement relativement rapide. La production céréalière s'est chiffrée à 665 millions de tonnes. Le taux d'urbanisation de la population permanente a pour la première fois dépassé la barre des 60 %. Nos grandes stratégies de développement interrégional ont été mises en œuvre de manière approfondie.

— Les nouveaux moteurs de croissance n'ont cessé de se renforcer. L'innovation scientifique et technologique a abouti à des résultats remarquables. Les industries émergentes ont continué à se développer, et les industries traditionnelles ont été mises à niveau à un rythme accéléré. L'innovation et l'entrepreneuriat de masse se sont poursuivis de manière approfondie : le nombre net d'entreprises nouvellement créées a dépassé 10 000 par jour.

— La réforme et l'ouverture sur l'extérieur ont réalisé des progrès importants. La réforme structurelle du côté de l'offre s'est poursuivie en profondeur, et les réformes dans les domaines prioritaires ont réalisé de nouvelles percées. La réduction des impôts, droits et frais divers a dépassé les 2 000 milliards de yuans, atteignant 2 360 milliards de yuans. L'industrie manufacturière et les petites entreprises et microentreprises (PEMIC) en ont été les principaux bénéficiaires. La réforme des organes gouvernementaux a été achevée. La réforme visant à promouvoir la décentralisation et la simplification administratives, à concilier le contrôle et le laissez-faire et à améliorer les services publics a progressé à grands pas. Une plateforme dédiée à la science et à l'innovation technologique a été établie. La mise en œuvre conjointe de l'initiative « Ceinture et Route » a remporté de nouveaux succès. Le règlement d'application de la Loi sur les investissements étrangers a été promulgué. Un nouveau parc a été créé dans la zone pilote de libre-échange de Shanghai. La situation concernant le commerce extérieur et les capitaux étrangers est demeurée stable.

— Les trois grandes batailles¹ ont réalisé des avancées importantes. L'élimination de la pauvreté a remporté des succès décisifs : 11,09 millions de ruraux supplémentaires sont sortis de la pauvreté, et le taux de pauvreté a été réduit à 0,6 %. La lutte contre la pollution s'est poursuivie : l'émission des principaux polluants a continué à baisser, et

¹ Il s'agit de la prévention et de la résorption des risques majeurs, de l'élimination ciblée de la pauvreté et de la lutte contre la pollution. — N.D.T.

l'environnement écologique s'est amélioré dans l'ensemble. Le secteur financier est resté stable dans l'ensemble.

— Les conditions de vie de la population ont continué à s'améliorer. Le revenu disponible par habitant a atteint plus de 30 000 yuans. Le niveau de l'assurance vieillesse de base, de l'assurance maladie et du minimum vital garanti s'est élevé. La construction de logements sociaux et la rénovation de maisons vétustes rurales ont progressé. Le nombre d'élèves subventionnés durant l'étape de l'enseignement obligatoire a augmenté de près de 40 %, et un million d'élèves supplémentaires ont été admis dans l'enseignement supérieur professionnel.

Nous avons célébré solennellement le 70^e anniversaire de la République populaire de Chine, ce qui a suscité un grand enthousiasme patriotique au sein du peuple chinois multiethnique, et rassemblé d'immenses forces pour faire triompher le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère.

Pour améliorer sur toute la ligne le style de travail du Parti et faire régner l'intégrité dans ses rangs, nous avons mené efficacement la campagne ayant pour thème « Rester fidèle à notre engagement initial et garder toujours à l'esprit notre mission », appliqué l'esprit des « huit recommandations » du Comité central du Parti, corrigé sans relâche les « quatre vices¹ » et œuvré à alléger le fardeau des échelons de base.

Notre diplomatie de grand pays aux caractéristiques chinoises a connu de vifs succès. Nous avons bien organisé une série d'activités diplomatiques en Chine, dont le deuxième Forum « Ceinture et Route » pour la coopération internationale. Le président Xi Jinping et d'autres dirigeants du Parti et de l'État ont effectué des visites dans de nombreux pays et participé à des activités importantes, notamment le Sommet du G20, le Sommet des BRICS, le Sommet de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, le Sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai, les réunions des dirigeants sur la coopération en Asie de l'Est, le Sommet Chine-UE et la réunion des dirigeants Chine-Japon-République de Corée. Nous avons pris une part active au développement et à la réforme du système de gouvernance mondiale et promu la construction d'une communauté de destin pour l'humanité. Notre diplomatie économique et nos échanges culturels et humains avec l'extérieur ont été fructueux. La Chine a apporté une contribution importante à la paix et au développement dans le monde.

¹ Il s'agit du formalisme, de la bureaucratie, de l'hédonisme et du goût du luxe. — N.D.T.

Mesdames et Messieurs les députés,

Lorsque le COVID-19 s'est déclaré, le Comité central du Parti a attaché une importance primordiale à la prévention et au contrôle de l'épidémie. Le secrétaire général Xi Jinping, accordant la priorité absolue à la vie et à la santé du peuple chinois, a pris les commandes de la lutte contre le COVID-19 en mettant en place les dispositions nécessaires. Sous la direction du Comité central du Parti, le Groupe dirigeant central chargé de la lutte contre le COVID-19 a fait rapidement des analyses et pris des mesures ; l'équipe d'orientation centrale a été envoyée au Hubei par le Comité central pour y guider la lutte contre l'épidémie et inspecter le travail sur le terrain ; le Conseil des affaires d'État a coordonné les actions de prévention et de contrôle de l'épidémie par le biais d'un mécanisme interministériel ; toutes les autorités locales et tous les départements gouvernementaux ont assumé pleinement leurs responsabilités ; tous les milieux de la société se sont mobilisés. Ainsi s'est déclenchée une guerre populaire et globale contre le COVID-19. Notre personnel soignant s'est battu héroïquement, les officiers et soldats de notre Armée populaire de Libération ont relevé courageusement d'énormes défis, et nos scientifiques et techniciens ont uni leurs efforts pour réaliser des percées. Les travailleurs communautaires, les policiers, les cadres aux échelons de base, les professionnels des médias ainsi que les bénévoles sont restés à leur poste dans le combat contre le virus ; les livreurs, les éboueurs et les personnes chargées de produire et de transporter le matériel servant à la lutte contre le COVID-19 ont travaillé sans ménager leurs efforts. Comme eux, d'innombrables travailleurs ont apporté une contribution désintéressée à la lutte contre le virus. Les habitants de Wuhan et du Hubei ont fait preuve d'un esprit inébranlable. Les divers milieux sociaux, nos compatriotes de Hong Kong, de Macao et de Taiwan, ainsi que les ressortissants chinois à l'étranger ont offert des dons et une aide matérielle. Animés par l'esprit de solidarité et d'entraide fraternelle, les enfants de la patrie ont élevé ensemble un rempart solide contre le COVID-19.

Conformément aux exigences générales, à savoir « raffermir la confiance, rester solidaires, adopter une démarche scientifique et prendre des mesures ciblées », nous avons mené sans tarder notre travail de lutte contre l'épidémie de manière effective et minutieuse. Nous avons, en adoptant rapidement des mesures d'urgence, traité le COVID-19 comme une maladie infectieuse de grade A. La réponse de niveau I qui correspond aux urgences de santé publique majeures a été activée dans tout le pays. Nous avons résolu de remporter la

bataille de défense de Wuhan et du Hubei et obtenu des résultats décisifs grâce aux mesures rigoureuses de contrôle prises avec fermeté, au soutien de l'ensemble du pays, à l'envoi de plus de 40 000 soignants venant de toute la Chine, à la construction des hôpitaux de Huoshenshan et de Leishenshan ainsi que des hôpitaux temporaires, à l'augmentation rapide du nombre de lits médicalisés disponibles et à un accès prioritaire au matériel médical. En mettant sans cesse au point des solutions pour le dépistage et le traitement, en combinant la médecine occidentale et la médecine traditionnelle chinoise et en insistant sur le principe dit « regroupement des patients, des experts, des ressources et des services de soins », nous avons fait tout notre possible pour soigner les patients, augmenter au maximum le taux de guérison et réduire le taux de mortalité. Les vacances nationales de la fête du Printemps ont été prolongées, la rentrée scolaire a été reportée, la reprise du travail a été effectuée de manière souple, et les déplacements ont été réorganisés selon des horaires décalés. En nous appuyant sur toute la population pour assurer la prévention et le contrôle, en persévérant dans le principe de précocité concernant le dépistage, le signalement, la quarantaine et le traitement, et en maîtrisant résolument les sources de contamination, nous avons réussi à endiguer effectivement la propagation du virus. La R-D en matière de médicaments, de vaccins et de tests de dépistage a été renforcée. Nous avons accru considérablement et en peu de temps la production de matériel médical, tout en garantissant l'approvisionnement en produits de première nécessité et en stabilisant leurs prix. La circulation sur les principales artères de transport ainsi que l'approvisionnement en charbon, en électricité, en carburant et en gaz ont été également assurés. Nous avons, en fonction de l'évolution de l'épidémie, instauré en temps utile un dispositif permanent de prévention et de contrôle. Pour faire face à la propagation du COVID-19 à l'étranger, nous avons créé rapidement un système visant à prévenir l'importation de cas et nous sommes préoccupés davantage de nos concitoyens résidant à l'étranger. La Chine, activement engagée dans la coopération internationale, a adopté une approche ouverte et transparente de même qu'une attitude responsable : elle a communiqué sans tarder les informations concernant le COVID-19 et pris l'initiative de partager les techniques et les méthodes de lutte contre l'épidémie, afin que tous les pays puissent s'entraider pour combattre ensemble le COVID-19.

Pour un pays en voie de développement peuplé de 1,4 milliard d'habitants comme le nôtre, il a été extrêmement difficile de contrôler efficacement l'épidémie dans un temps

relativement court, tout en garantissant les moyens d'existence de la population. Nous y sommes finalement parvenus, mais nous l'avons payé chèrement : l'économie de notre pays a connu une croissance négative durant le premier trimestre, et l'ordre de la vie et de la production a subi un choc brutal. Tous ces sacrifices étaient inévitables et nécessaires, car rien n'est plus important que la vie humaine. Nous avons mené de front la lutte contre le COVID-19 et la promotion du développement économique et social, en préconisant la reprise sans tarder du travail et de la production, et en adoptant 90 mesures politiques concernant huit domaines, dont une aide aux entreprises pour stabiliser leur emploi, la réduction ou l'exemption de certaines taxes et charges, la suspension des péages routiers, la baisse du coût de revient relatif à la consommation énergétique et l'octroi de prêts bonifiés. Les plafonds des dettes des gouvernements locaux ont été définis à l'avance selon la procédure requise. Les travaux agricoles du printemps se sont bien déroulés, et la bonne saison n'a pas été manquée. La lutte pour éradiquer la pauvreté a bien avancé grâce à nos efforts inlassables. Des subventions ont été versées aux travailleurs de première ligne dans la lutte contre le COVID-19 ainsi qu'aux personnes en difficulté, et les subventions exceptionnelles liées à la hausse des prix ont été doublées. Ces politiques ont profité aux masses populaires, et assuré efficacement et en temps voulu le ravitaillement, la stabilisation des prix, ainsi que la reprise du travail et de la production. Notre économie a fait montre d'une forte résilience et d'un potentiel immense.

Mesdames et Messieurs les députés,

Tous les résultats que nous avons obtenus dans le développement économique et social depuis l'année dernière, ainsi que dans la lutte contre le COVID-19 de cette année, nous les devons à la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, aux lumières de sa pensée sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, et aux efforts conjugués du Parti, de l'armée et du peuple chinois multiethnique. Je tiens ici à exprimer, au nom du Conseil des affaires d'État, nos sincères remerciements à toutes nos communautés ethniques, à tous les partis et groupements démocratiques, à toutes les organisations populaires et aux personnalités de tous les milieux. Je tiens également à remercier cordialement nos concitoyens des régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao, ainsi que nos compatriotes de Taiwan et d'outre-mer. Nous remercions aussi de tout cœur les gouvernements des divers pays, les organisations internationales et nos amis partout dans le monde qui s'intéressent et apportent leur soutien

à notre modernisation ainsi qu'à notre lutte contre l'épidémie.

Tout en appréciant légitimement les succès remportés, nous sommes conscients des difficultés et des problèmes qui se dressent devant nous. Sous le choc du COVID-19, l'économie mondiale connaît une récession extrêmement importante ; le fonctionnement des chaînes industrielles et d'approvisionnement est entravé ; le commerce et l'investissement internationaux se contractent fortement ; et le marché des produits primaires essentiels est touché par des fluctuations. À l'intérieur du pays, la consommation, l'investissement et l'exportation se ralentissent ; la pression sur l'emploi augmente sensiblement ; les entreprises, en particulier les entreprises privées, les PME et les microentreprises sont confrontées à des difficultés aiguës ; des risques s'accumulent dans certains secteurs comme la finance ; et les budgets des administrations locales affichent des déficits accrus. Il existe aussi des insuffisances dans le travail gouvernemental, comme l'existence alarmante du formalisme et de la bureaucratie, ainsi que l'irresponsabilité, l'inaction, l'incompétence ou l'intervention arbitraire de certains cadres. Un certain nombre de cas de corruption se sont déclarés dans plusieurs domaines. Au cours de la lutte contre l'épidémie, des maillons faibles se sont révélés dans des domaines tels que la gestion des situations d'urgence de santé publique, et certains avis et conseils émanant des masses populaires méritent une plus grande attention. Aussi il nous faut améliorer notre travail, assumer scrupuleusement nos responsabilités, et faire de notre mieux pour ne pas décevoir les attentes du peuple.

II. OBJECTIFS PRINCIPAUX DU DEVELOPPEMENT DE CETTE ANNEE ET DISPOSITIONS GENERALES POUR LA PERIODE A VENIR

Pour mener à bien l'activité gouvernementale de cette année, nous devons, sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, et à la lumière de sa pensée sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, valoriser intégralement l'esprit du XIX^e Congrès du Parti et des 2^e, 3^e et 4^e plénums du Comité central issu de ce congrès. Il nous faut appliquer fermement la théorie, la ligne et la stratégie fondamentales du Parti, tout en renforçant les « quatre consciences¹ » et la

¹ Il s'agit de la conscience politique, de la conscience de l'intérêt général, de la conscience du noyau dirigeant et de la conscience de l'alignement. — N.D.T.

« quadruple confiance en soi¹ », et en nous attachant à préserver résolument la position centrale du secrétaire général Xi Jinping au sein du Comité central et du Parti ainsi que l'autorité et la direction centralisée et unifiée du Comité central du Parti. Il faut également, en nous focalisant sur l'objectif de parachever l'édification intégrale de la société de moyenne aisance, faire avancer de manière coordonnée la lutte contre le COVID-19 et le développement économique et social. Tout en assurant en permanence la prévention et le contrôle de l'épidémie, nous continuerons de suivre la nouvelle vision du développement et le principe général dit « aller de l'avant à pas assurés », de prendre pour fil conducteur la réforme structurelle du côté de l'offre, et de faire jouer à la réforme et à l'ouverture leur rôle moteur dans la promotion d'un développement de qualité. Nous devons mener à bien les trois grandes batailles, redoubler nos efforts pour maintenir les « six stabilisations² » et garantir l'emploi, le bien-être de la population, le maintien du dynamisme des acteurs du marché, la sécurité alimentaire et énergétique, la stabilité des chaînes industrielles et d'approvisionnement ainsi que le fonctionnement des administrations de base³. Nous appliquerons fermement notre stratégie visant à relancer la demande intérieure, et travaillerons à préserver le développement économique et la stabilité sociale. Nous allons tout mettre en œuvre pour conduire à la victoire finale la lutte contre la pauvreté et parachever l'édification intégrale de la société de moyenne aisance.

À l'heure actuelle, nous sommes confrontés à des risques et défis sans précédent dans notre développement, et nous le resterons dans les prochaines années. Cependant, nous disposons d'avantages politiques et institutionnels particuliers, d'une base économique puissante, d'un marché au potentiel immense, de la diligence et de l'intelligence de plus d'un milliard de Chinois. Pourvu que nous relevions les défis qui se dressent sur notre route, raffermissons notre confiance dans le développement, renforçons les forces motrices de notre développement, préservions et saisissons cette importante période stratégique pour notre développement, il ne fait aucun doute que nous pourrions surmonter les difficultés actuelles et que le développement de la Chine restera tout à fait prometteur.

Après l'analyse et l'évaluation de l'ensemble de la situation, nous avons ajusté adéquatement les objectifs qui avaient été définis avant l'apparition du COVID-19. Cette année, nous accorderons la priorité à la stabilisation de l'emploi et au maintien du bien-être

¹ Il s'agit de la confiance dans notre voie, notre théorie, notre régime et notre culture. — N.D.T.

² Il s'agit de mettre en œuvre des mesures pour stabiliser l'emploi, la finance, le commerce extérieur, les capitaux étrangers, les investissements et les anticipations. — N.D.T.

³ Il s'agit de ce qu'on appelle les « six garanties ». — N.D.T.

de la population, mènerons jusqu'à la victoire finale la lutte contre la pauvreté, et nous efforcerons de réaliser l'objectif de parachever l'édification intégrale de la société de moyenne aisance. Dans les agglomérations urbaines, plus de neuf millions d'emplois seront créés ; le taux de chômage au sens du recensement sera maintenu à environ 6 % ; et le taux de chômage enregistré, à environ 5,5 %. La hausse des prix à la consommation des ménages se chiffrera à environ 3,5 %. La stabilité et la qualité de l'import-export s'amélioreront, et l'équilibre global de la balance des paiements internationaux sera réalisé. Les revenus des habitants augmenteront au même rythme que la croissance économique. Toutes les populations rurales démunies et tous les districts pauvres, définis selon les critères en vigueur dans notre pays, devront sortir de la pauvreté. Les risques financiers majeurs seront prévus et contrôlés efficacement. La consommation d'énergie par unité de PIB et le volume global des émissions de principaux polluants continueront à baisser. Nous nous efforcerons d'atteindre les objectifs fixés dans le XIII^e Plan quinquennal.

Il est à noter que nous n'avons pas défini d'objectif précis de la croissance économique pour 2020. Cela s'explique surtout par la forte incertitude liée à l'évolution de l'épidémie et de la conjoncture économique et commerciale dans le monde. Notre développement économique risque d'être affecté par toute une série de facteurs difficiles à prévoir. C'est ainsi que nous parviendrons à inciter tous les secteurs à concentrer leur énergie sur les « six stabilisations » et les « six garanties ». C'est en nous attaquant aux « six garanties » que nous mènerons à bien le travail des « six stabilisations ». En réalisant les « six garanties », nous réussirons à stabiliser les bases de notre économie ; en faisant progresser les « six stabilisations » grâce aux « six garanties » et en avançant à pas assurés, nous consoliderons la base de l'édification intégrale de la société de moyenne aisance. Nous devons être conscients que le maintien de l'emploi et du bien-être de la population, la réalisation des objectifs de lutte contre la pauvreté ainsi que la prévention et l'élimination des risques doivent tous s'appuyer sur la croissance économique, et que par conséquent, la stabilisation du fonctionnement économique touche l'ensemble de la situation nationale. Il nous faudra, en prenant appui sur la réforme et l'ouverture, stabiliser l'emploi, assurer le bien-être du peuple, stimuler la consommation, dynamiser le marché et garantir une croissance régulière, de manière à ouvrir une nouvelle voie qui nous permette de résister aux chocs et de réaliser un cercle économique vertueux.

Notre politique budgétaire de relance sera appliquée de manière plus active et efficace.

Le taux du déficit devrait atteindre plus de 3,6 %, soit un accroissement de 1 000 milliards de yuans par rapport à l'année précédente ; en même temps, nous émettrons des emprunts d'État spéciaux pour lutter contre le COVID-19 totalisant 1 000 milliards de yuans. Il s'agit d'une mesure exceptionnelle limitée à cette période exceptionnelle. Ces 2 000 milliards de yuans seront transférés dans leur intégralité aux instances locales, et un mécanisme de transferts de paiements spéciaux sera établi pour assurer le versement direct des fonds aux instances des municipalités et des districts, de sorte que les entreprises et le peuple puissent en profiter directement. Ces fonds seront principalement destinés à assurer l'emploi, le bien-être social et le dynamisme des acteurs du marché. Ils serviront aussi à soutenir la réduction des impôts et des frais divers, la diminution des loyers et des taux d'intérêt, l'accroissement de la consommation et des investissements. En insistant sur l'idée que les finances publiques servent l'intérêt public, nous ne permettrons aucune interception ou détournement de fonds. Il faudra optimiser la structure des dépenses budgétaires : les dépenses en faveur du bien-être social ne pourront qu'augmenter ; les dépenses dans les domaines prioritaires doivent être effectivement garanties ; les dépenses ordinaires doivent être résolument réduites ; la mise en chantier de nouveaux bureaux ou d'autres immeubles sera strictement interdite ; et tout gaspillage, réprimé. Les gouvernements à tous les niveaux devront « se serrer la ceinture » et le gouvernement central devra donner l'exemple dans ce domaine. Nous préviendrons une croissance négative des dépenses pour les instances centrales elles-mêmes, dont les dépenses non urgentes ou non nécessaires seront réduites de plus de 50 %. Les bonis et les fonds dormants de toutes sortes devront être récupérés et réutilisés. En cherchant à améliorer la qualité et l'efficacité, nous calculerons nos dépenses au plus près et n'utiliserons nos moyens financiers limités que là où ils sont indispensables, en veillant à ce que les acteurs du marché et la population en profitent réellement.

Notre politique monétaire prudente sera appliquée de manière plus souple et mesurée. En procédant à la baisse du ratio de réserve obligatoire et du taux d'intérêt ainsi qu'au recrédit et à d'autres moyens, nous viserons un taux de croissance nettement plus élevé, par rapport à l'année précédente, de la masse monétaire M_2 et de l'agrégat de financement de l'économie réelle hors autorités publiques (AFER). Nous ferons en sorte que le taux de change du yuan demeure globalement stable à un niveau équilibré et rationnel. Nous créerons de nouveaux instruments de politique monétaire qui favorisent directement l'économie réelle, de manière à ce que les entreprises obtiennent facilement les prêts dont

elles ont besoin, et que les taux d'intérêt baissent continuellement.

Notre politique de priorité à l'emploi sera renforcée dans tous les secteurs. Les politiques financières, monétaires et d'investissement devront concentrer leur énergie pour stabiliser l'emploi. Nous redoublerons d'efforts pour stabiliser les postes de travail actuels, en créer de nouveaux et promouvoir la réinsertion sociale des chômeurs. On supprimera partout les restrictions injustifiées qui entravent encore l'emploi. Bref, il ne faut négliger aucun moyen ni épargner aucune peine pour arriver à favoriser l'emploi et créer de nouveaux postes de travail.

Étant donné que l'éradication de la pauvreté constitue une tâche impérative dans l'édification intégrale de la société de moyenne aisance, il faut maintenir les normes en vigueur de lutte contre la pauvreté, accroître le soutien budgétaire dans ce domaine, renforcer l'application des mesures en faveur de l'assistance aux démunis, et sortir de la pauvreté tous ceux qui vivent encore dans des conditions précaires. De plus, nous suivrons attentivement la situation des personnes qui risquent de retomber dans l'indigence et nous les aiderons en cas de besoin, afin de consolider les résultats que nous avons déjà obtenus dans ce domaine. Nous assurerons le bon déroulement de la campagne « ciel bleu, eaux limpides, terre propre » et réaliserons les objectifs d'étape de la bataille décisive contre la pollution. Nous renforcerons la prévention et le contrôle des risques majeurs dans la finance et d'autres secteurs, et veillerons à ne pas dépasser les seuils critiques des risques systémiques.

Cinq mois de l'année se sont déjà écoulés. Pour la prochaine étape, nous devons nous employer à mener à bien le travail économique et social tout en maintenant le dispositif permanent de lutte contre le COVID-19. Nos politiques se veulent énergiques et durables, et elles seront ajustées en fonction de l'évolution de la situation. Nous avons la détermination et la capacité de réaliser les objectifs prévus pour cette année.

III. INTENSIFIER L'APPLICATION DE NOS POLITIQUES MACROECONOMIQUES EN VUE DE STABILISER LA SITUATION DES ENTREPRISES ET D'ASSURER L'EMPLOI

Si l'on veut assurer l'emploi et le bien-être du peuple, on doit préserver le dynamisme de la centaine de millions d'acteurs du marché que compte notre pays. Nous nous

efforcerons d'aider les entreprises, notamment les PME, les microentreprises ainsi que les autoentrepreneurs, pour qu'ils surmontent les difficultés temporaires qu'ils traversent.

Réduire davantage les impôts, droits et frais divers. Nous renforcerons les politiques à court terme tout en les mettant en accord avec les arrangements institutionnels, et grâce à la mise en œuvre de mesures visant à « bien remplir les viviers », nous aiderons les acteurs du marché à surmonter leurs difficultés et à poursuivre leur développement. Nous continuerons d'appliquer les politiques promulguées l'année dernière telles que l'ajustement à la baisse des taux de la TVA et du taux de la cotisation patronale à l'assurance vieillesse, ce qui donnera lieu à une réduction supplémentaire d'impôts et de frais divers d'environ 500 milliards de yuans. Les politiques de dégrèvement fiscal qui devaient expirer fin mai seront prolongées jusqu'à la fin de l'année (exemption de la cotisation patronale des PME et des microentreprises à l'assurance vieillesse, l'assurance chômage et l'assurance contre les accidents du travail ; exemption ou réduction de la TVA en faveur de petits contribuables ; exemption de la TVA sur la prestation de services en matière de transports en commun, de restauration, d'hôtellerie, de tourisme, de loisirs, de culture, de sports, etc. ; et exemption ou réduction de redevances au titre du fonds de développement de l'aviation civile et de la construction des ports). Le délai de paiement de l'impôt sur le revenu des entreprises sera prolongé jusqu'à l'année prochaine pour les PEMIC ainsi que les autoentrepreneurs. En 2020, le montant total des nouveaux allègements fiscaux est estimé à plus de 2 500 milliards de yuans. Nous ferons en sorte que la réduction d'impôts et de frais divers bénéficie réellement aux entreprises. Pourvu que nos entreprises fonctionnent normalement, nous n'avons rien à craindre pour l'avenir.

Réduire les coûts de production et d'exploitation des entreprises. La politique visant à diminuer de 5 % du tarif électrique à l'usage industriel et commercial sera prolongée jusqu'à la fin de l'année. Nous abaisserons de 15 % en moyenne les frais perçus pour l'utilisation des lignes spéciales et de l'Internet à haut débit. Nous allons réduire, voire supprimer, les loyers des immeubles dont l'État est propriétaire, et encourager tous les types de propriétaires à faire de même ou à différer la perception des loyers, tout en accordant notre soutien politique dans ce domaine. Nous mettrons fin avec fermeté à toute perception injustifiée de frais et de droits sur les entreprises.

Intensifier nos soutiens financiers pour stabiliser la situation des entreprises. Nous continuerons à appliquer jusqu'à la fin de mars 2021 la politique visant à prolonger le délai

de remboursement du capital et des intérêts des emprunts des PME et des microentreprises. Toutes les PEMIC réunissant les conditions requises pourront retarder le paiement de leurs crédits préférentiels, et le délai de remboursement d'autres entreprises en difficulté pourra être négocié. En perfectionnant le mécanisme d'évaluation et de stimulation, nous encouragerons les banques à avoir le courage, la volonté et les moyens nécessaires d'accorder des prêts ; à augmenter dans de fortes proportions les prêts à crédit, les crédits initiaux, ainsi que le renouvellement des crédits sans remboursement du capital des PEMIC ; et à recourir aux technologies financières et aux mégadonnées pour réduire les coûts de services et rendre leurs services plus ciblés. Il faut accroître largement la couverture des garanties de financement dont le gouvernement est l'actionnaire principal et réduire considérablement les frais concernés. Les crédits préférentiels octroyés par les grandes banques commerciales publiques aux PEMIC devront augmenter d'au moins 40 %. Nous stimulerons le partage des renseignements sur la crédibilité des entreprises. Nous apporterons un soutien aux entreprises pour qu'ils accroissent l'ampleur de leurs émissions d'obligations. Il est nécessaire de renforcer la supervision afin d'éviter des surcroûts des revenus par la circulation des crédits hors de l'économie réelle et de combattre la soustraction frauduleuse de la dette bancaire. Comme les établissements financiers et les entreprises partagent le même sort et les mêmes avantages, les banques seront encouragées à céder une partie de leurs bénéfices. Afin de préserver le dynamisme des acteurs du marché, il faut élargir considérablement l'accès au crédit des PME et des microentreprises, et réduire effectivement les coûts de financement généraux des entreprises.

Chercher par tous les moyens à stabiliser et accroître l'emploi. Il faut renforcer le soutien à l'embauche des groupes prioritaires et à l'emploi dans les industries clés. Les établissements d'enseignement supérieur et les gouvernements compétents doivent fournir en permanence des services de l'emploi aux 8,74 millions de nouveaux diplômés universitaires et élargir l'offre d'emploi dans les projets de services à la base, en vue de mieux répondre aux besoins du marché et de la société. Nous mènerons à bien la réinsertion des militaires démobilisés, mettrons en œuvre la politique visant à assurer aux travailleurs migrants un accès égal aux services de l'emploi là où ils travaillent, et aiderons des groupes ayant un accès difficile à l'emploi tels que les handicapés et les familles sans emploi à trouver du travail. Étant donné que l'on compte maintenant des centaines de millions de travailleurs flexibles (y compris les travailleurs payés à la journée), les personnes à faible

revenu seront autorisées à reporter à plus tard le paiement de leur cotisation à l'assurance sociale, toutes les redevances administratives liées à l'emploi seront supprimées, et des emplacements réservés aux marchands ambulants seront désignés de manière rationnelle. Nous subventionnerons les formations destinées à stabiliser et multiplier l'emploi, renforcerons la formation professionnelle qui répond aux besoins du marché, encouragerons la formation sur le lieu de travail, et promouvoir la construction et l'utilisation en commun de centres de formation à vocation productive. Pour ce faire, plus de 35 millions de personnes pourront suivre des formations professionnelles cette année et l'année prochaine, et les établissements d'enseignement supérieur professionnel recruteront deux millions d'étudiants supplémentaires. Ainsi, davantage de travailleurs pourront améliorer leurs aptitudes professionnelles et trouver plus facilement un travail.

IV. S'APPUYER SUR LA RÉFORME POUR STIMULER LA VITALITÉ DES ACTEURS DU MARCHÉ, RENFORCER LES NOUVEAUX MOTEURS DE DÉVELOPPEMENT

Plus nous rencontrons de difficultés et de défis, plus il nous faut approfondir la réforme, abattre les barrières institutionnelles et stimuler les forces endogènes de développement.

Approfondir la réforme visant à promouvoir la décentralisation et la simplification des procédures administratives, à concilier le contrôle et le laissez-faire et à améliorer les services publics. Tout en menant en permanence la lutte contre le COVID-19, il nous faut réajuster les mesures et simplifier les formalités, de manière à faciliter la reprise des activités dans divers domaines. Davantage de services publics seront accessibles sur un seul site Web, et les démarches pour créer une entreprise pourront se faire entièrement en ligne. Nous assouplirons les limitations en matière d'enregistrement du siège social pour les PEMIC et les autoentrepreneurs, et ferons en sorte que les créateurs d'entreprises de toutes catégories puissent s'enregistrer plus facilement et bénéficier à temps des politiques de soutien. Nous accompagnerons le développement intégré des entreprises de toute taille. Nous améliorerons le système de crédit social. En assurant la concurrence loyale par un contrôle équitable, nous créerons un environnement des affaires qui soit conforme à la législation, aux règles du marché et aux normes internationales.

Promouvoir une réforme en faveur de la répartition des facteurs de production selon les règles du marché. Pour mieux servir les PME et les microentreprises, les banques petites et moyennes seront encouragées à augmenter leurs capitaux propres et à améliorer leur gestion. Nous réformerons le second marché boursier ChiNext et lancerons à titre expérimental un nouveau système d'introduction en Bourse basé sur l'enregistrement des documents de base, afin de développer le marché des capitaux à multiples niveaux. Le rôle des assurances en matière de garantie sera renforcé. Concernant les terrains à bâtir, nous accorderons une plus grande autonomie aux administrations provinciales. Par ailleurs, nous favoriserons la mobilité des talents, développerons les marchés des techniques et des données, et exploiterons le potentiel de tous les facteurs de production.

Renforcer l'efficacité de la réforme des biens publics et des entreprises publiques. Un plan d'action triennal de réforme des entreprises publiques sera mis en œuvre. Nous perfectionnerons le système moderne d'entreprise, améliorerons le système de supervision des biens publics et mènerons en profondeur la réforme visant à introduire la propriété mixte dans les entreprises publiques. Nous achèverons pour l'essentiel l'externalisation des services non productifs de ces entreprises et résoudrons les problèmes dont elles souffrent de longue date. Elles devront se concentrer sur leurs obligations et activités principales, parfaire leurs mécanismes d'exploitation selon les règles du marché et s'efforcer d'augmenter leur compétitivité de base.

Créer un cadre favorable au développement de l'économie privée. Il faut garantir aux entreprises privées un accès égal aux facteurs de production et aux politiques de soutien, en examinant et en annulant les réglementations discriminatoires. Les administrations publiques et les entreprises d'État sont tenues de régler leurs arriérés de paiement vis-à-vis des entreprises privées et des PME dans les délais fixés. Il importe d'établir des relations basées sur la sincérité et la transparence entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques, afin de favoriser un développement sain de l'économie non publique.

Promouvoir la montée en gamme de l'industrie manufacturière et le développement des industries émergentes. Nous soutiendrons le développement de haute qualité de l'industrie manufacturière. Nous augmenterons fortement les prêts à moyen et long terme destinés à l'industrie manufacturière. Nous développerons l'Internet industriel, promouvoir la fabrication intelligente, et favoriserons les conglomerats des industries émergentes. Nous ferons progresser les services aux entreprises tels que la R-D, le design, la logistique

moderne ainsi que l'inspection, le contrôle et la certification des produits. Le cybercommerce, les services en ligne et d'autres activités nouvelles ont joué un rôle significatif dans la lutte contre le COVID-19. C'est pourquoi il faut continuer à promulguer des mesures de soutien afin de promouvoir l'essor général de l'« Internet + » et de créer de nouveaux atouts pour l'économie numérique.

Accroître la force d'appui de l'innovation scientifique et technologique. Nous apporterons un soutien constant à la recherche fondamentale et à la recherche fondamentale appliquée, tout en incitant les entreprises à augmenter leurs investissements dans la R-D et en promouvant une innovation synergique mariant la production, l'enseignement et la recherche. Nous accélérerons la construction de laboratoires nationaux, réorganiserons le système des laboratoires nationaux prioritaires, développerons des centres privés de R-D, et renforcerons la réalisation de percées dans le domaine des technologies clés et technologies de base. Nous ferons avancer les sciences et technologies qui favorisent l'amélioration des conditions de vie de la population. Il importe d'approfondir la coopération internationale dans le domaine scientifique et technologique, et de mieux protéger les droits de propriété intellectuelle. Nous réformerons le mécanisme de conversion des acquis scientifiques et technologiques en forces productives réelles, optimiserons la chaîne d'innovation, et créerons un environnement de recherche scientifique favorable à l'innovation et à la tolérance de l'échec. Pour mener à bien les projets prioritaires, on fera appel à tous les talents, la seule condition étant la compétence réelle.

Encourager l'innovation et l'entrepreneuriat de masses. Nous favoriserons le développement du capital-risque et du placement en actions, et accroîtrons les prêts sur garantie en faveur de l'entrepreneuriat. Nous poursuivrons l'application de la nouvelle série d'essais de réforme favorisant l'innovation générale, créerons des centres modèles pour l'innovation et l'entrepreneuriat, et grâce à un contrôle souple et prudent, développerons l'économie des plateformes et du partage, de manière à stimuler la créativité de la société.

V. METTRE EN ŒUVRE NOTRE STRATEGIE D'ACCROISSEMENT DE LA DEMANDE INTERIEURE, ACCELERER LA TRANSFORMATION DU MODE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La demande intérieure présente un immense potentiel en Chine. Il faut donc

approfondir la réforme structurelle du côté de l'offre, et, tout en privilégiant le bien-être de la population, faire en sorte que la relance de la consommation et l'accroissement de l'investissement s'associent efficacement et se renforcent mutuellement.

Relancer la consommation. Il faut stabiliser l'emploi, augmenter les revenus de la population et assurer le bien-être social, de manière à stimuler le désir de consommation des ménages et à renforcer leur pouvoir d'achat. Nous soutiendrons la reprise des services aux particuliers dans la restauration, la culture, le tourisme, les services domestiques et les centres commerciaux, ainsi que le développement intégré de ces services en ligne et hors ligne. Nous encouragerons l'achat d'automobiles et redoublerons d'efforts pour résoudre les problèmes de stationnement. Nous développerons les services aux personnes âgées et les services de garde d'enfants en âge préscolaire. L'industrie de la santé sera développée. Nous procéderons à la rénovation des rues piétonnières. Pour accroître la consommation dans les régions rurales, nous y favoriserons l'essor du cybercommerce et de la livraison à domicile. Pour conclure, il faut accroître la consommation par de multiples moyens et l'adapter aux besoins diversifiés de la population.

Accroître l'investissement effectif. En 2020, des obligations spéciales à hauteur de 3 750 milliards de yuans seront émises pour le compte des autorités locales, soit une hausse de 1 600 milliards de yuans. Nous augmenterons la part des obligations spéciales pouvant être utilisée à titre de fonds propres de programme, et porterons à 600 milliards de yuans les dépenses d'investissement dans le budget central. Notre soutien sera accordé en priorité aux projets susceptibles, non seulement de favoriser la consommation et d'améliorer le bien-être de la population, mais aussi de promouvoir la restructuration et d'accroître la dynamique du développement. Il s'agira notamment de construire des infrastructures de type nouveau, de développer des réseaux informatiques nouvelle génération, d'étendre l'utilisation de la 5G, de créer des centres de données, de mettre en place d'avantage d'installations telles que des bornes de recharge ainsi que des stations d'échange de batteries, et de généraliser les véhicules à énergies nouvelles, afin de stimuler de nouveaux besoins de consommation et de contribuer à la montée en gamme de nos industries. Il faudra renforcer la nouvelle urbanisation, en améliorant sensiblement les installations d'utilité publique et les services publics dans les chefs-lieux de district, de manière à répondre aux besoins accrus des paysans qui souhaitent y vivre et travailler. Nous ouvrirons 39 000 nouveaux chantiers de rénovation de quartiers urbains vétustes, soutiendrons le

réaménagement des canalisations et l'installation d'ascenseurs, et développerons de multiples services de proximité tels que les services à domicile en faveur des personnes âgées ainsi que les services de repas et de nettoyage. Nous renforcerons l'exécution de grands projets dans les domaines du transport et de l'hydraulique, et augmenterons de 100 milliards de yuans les fonds destinés à la construction de voies ferrées. Nous perfectionnerons les mécanismes d'investissement et de financement fonctionnant selon les règles du marché et favoriserons l'égalité d'accès pour les entreprises privées. Il faut sélectionner les meilleurs projets, de manière à éviter toute conséquence regrettable, et faire fructifier constamment les investissements.

Approfondir la nouvelle urbanisation. Nous chercherons à développer de nouvelles activités économiques et à créer de nouveaux emplois, tout en faisant valoir le rôle d'entraînement général des conurbations et des grands centres urbains. Conformément au principe dit « le logement, c'est pour habiter, pas pour spéculer », nous appliquerons des politiques adaptées aux conditions de chaque ville, afin de favoriser un développement sain et régulier du marché immobilier. Nous améliorerons les installations de proximité et sans obstacles pour qu'il soit plus agréable de vivre et de travailler dans nos villes.

Accélérer la mise en œuvre de nos stratégies de développement interrégional. Un nouvel élan sera donné à la mise en valeur de l'Ouest, au redressement du Nord-Est, au décollage du Centre et à la valorisation du rôle pionnier de l'Est dans le développement. Nous poursuivrons le développement coordonné de la zone Beijing-Tianjin-Hebei, la construction de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao et le développement intégré du delta du Changjiang. Nous promouvons la protection globale commune de l'environnement de la ceinture économique du Changjiang, élaborerons un programme-cadre en faveur de la protection écologique et du développement de qualité du bassin du fleuve Huanghe, et ferons avancer la construction de la zone économique Chengdu-Chongqing. Un grand effort sera déployé pour stimuler l'essor rapide des anciennes bases révolutionnaires, des régions peuplées de minorités ethniques, des régions frontalières et des régions pauvres. Une impulsion sera imprimée au développement de l'économie maritime.

Nous mettrons en œuvre un ensemble de politiques de soutien au développement du Hubei, afin que cette province puisse garantir l'emploi et le bien-être de sa population, assurer le bon fonctionnement de ses administrations, et rétablir son ordre économique et

social.

Améliorer les résultats de l'aménagement de l'environnement. Pour ce faire, nous lutterons contre la pollution en adoptant une approche légale, scientifique et ciblée. La lutte contre la pollution atmosphérique sera intensifiée dans les régions prioritaires. Nous construirons davantage de stations d'épuration des eaux usées et d'installations de traitement des ordures, et favoriserons le tri des ordures ménagères. Nous accélérerons la délocalisation et la transformation des entreprises spécialisées dans la fabrication de produits chimiques dangereux qui sont implantées dans des quartiers à forte densité démographique. Les industries favorisant les économies d'énergie et la protection de l'environnement seront développées. La chasse, la commercialisation et la consommation illégales d'animaux sauvages feront l'objet de sanctions sévères. Pour promouvoir la civilisation écologique, nous mettrons en œuvre des projets d'importance majeure pour la protection et la reconstitution des écosystèmes essentiels.

Assurer la sécurité énergétique. Nous favoriserons l'utilisation efficace et propre du charbon, développerons les énergies renouvelables, et perfectionnerons le système de production, d'approvisionnement et de vente du pétrole, du gaz naturel et de l'électricité, tout en augmentant nos réserves d'énergie.

VI. ASSURER L'ACCOMPLISSEMENT DES OBJECTIFS DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, ASSURER DE BONNES RECOLTES ET ACCROITRE LES REVENUS DES PAYSANS

En mettant en œuvre les mesures relatives à la lutte contre la pauvreté et au redressement des campagnes, nous veillerons à assurer l'approvisionnement en produits agricoles importants et à améliorer les conditions de vie des paysans.

Rempoter la victoire finale dans la lutte contre la pauvreté. Il faut accorder une aide accrue au restant des districts et villages pauvres, et préserver les emplois des travailleurs migrants dans les villes. Des actions d'aide au développement des régions pauvres par la relance de la consommation seront menées pour soutenir la remise en marche des industries locales. Nous renforcerons les mesures d'assistance aux habitants relogés dans des régions où les conditions de vie sont meilleures. Nous poursuivrons en profondeur la coopération entre l'Est et l'Ouest et les aides ciblées accordées aux régions pauvres par les divers

départements du pouvoir central. Un plus grand effort sera consenti pour garantir les moyens d'existence des catégories particulières de populations démunies. Le recensement des habitants pauvres sera réalisé. Nous continuerons à faire bénéficier les districts sortis de la précarité des principales politiques d'assistance. Nous continuerons à promouvoir une coordination efficace entre la lutte contre la pauvreté et le redressement des régions rurales, et mettrons tout en œuvre pour aider les habitants sortis de la pauvreté à s'enrichir.

Veiller à garantir la bonne marche de la production agricole. Il faut maintenir les superficies cultivées en grain, stabiliser la production céréalière, élever l'indice de multiplication des récoltes, majorer le prix d'achat plancher du riz, augmenter les primes accordées aux principaux districts producteurs de céréales, et renforcer la prévention et le traitement des épiphyties graves ainsi que l'élimination des insectes extrêmement nuisibles. Nous soutiendrons la production du soja et d'autres oléagineux. Nous sanctionnerons toute tentative d'occupation illégale de terres cultivées et aménagerons 80 millions de *mu* [environ 5,33 millions d'hectares] de nouvelles surfaces cultivables répondant à des critères élevés. Nous encouragerons la culture et la généralisation des bonnes variétés agricoles et améliorerons la politique de subventions à l'achat de matériel agricole. Nous approfondirons la réforme des régions rurales. La prévention et le contrôle des épizooties comme la peste porcine africaine seront renforcés ; la reprise de l'élevage porcin sera stimulée ; l'élevage et l'aquaculture seront développés. Le système de commercialisation des produits agricoles sera perfectionné. Nous veillerons à l'application du système rendant le gouverneur de province responsable du « sac de riz » et le maire d'une ville, responsable du « panier de la ménagère ». Nous devons et pouvons compter sur nos propres forces pour assurer la sécurité alimentaire des 1,4 milliard de Chinois.

Accroître le nombre d'emplois pour les paysans et leurs revenus par divers moyens. Nous aiderons les paysans à trouver un emploi ou à créer leur propre entreprise dans leur région d'origine, favoriserons le développement intégré des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, organiserons davantage de travaux rémunérés pour assister les ruraux en difficulté, et veillerons à ce que les migrants qui retournent dans leur région natale puissent y trouver du travail et donc percevoir un revenu. Nous renforcerons la formation professionnelle des paysans et veillerons au versement des arriérés de salaire des travailleurs migrants conformément à la loi. Nous apporterons notre soutien aux propriétaires des exploitations de taille adéquate et améliorerons les services socialisés en faveur des foyers paysans. Nous

soutiendrons la transformation poussée des produits agricoles, perfectionnerons les politiques de garantie en matière d'utilisation de terrains pour le développement industriel dans les régions rurales, et accroîtrons la puissance de l'économie collective. En accroissant les investissements par des obligations spéciales, nous soutiendrons la construction d'installations agricoles modernes et de réseaux d'alimentation en eau potable, ainsi que l'aménagement de l'habitat rural, de manière à améliorer continuellement les conditions de vie et de production des agriculteurs.

VII. AMELIORER LE NIVEAU DE NOTRE OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR, STABILISER LES BASES DU COMMERCE EXTERIEUR ET DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS

Face aux changements de l'environnement international, nous devons élargir résolument notre ouverture sur l'extérieur, stabiliser les chaînes industrielles et d'approvisionnement, et stimuler la réforme et le développement grâce à l'ouverture.

Promouvoir la stabilité globale du commerce extérieur. En aidant les entreprises à augmenter leurs commandes, à sauvegarder leurs emplois et même à embaucher du personnel, nous accroîtrons les octrois de crédit, étendrons la couverture de l'assurance-crédit à l'exportation, réduirons le coût de la mise en conformité de l'import-export et encouragerons la vente sur le marché intérieur de produits initialement destinés à l'exportation. Nous accélérerons le développement de nouvelles formes d'activités telles que le cybercommerce transfrontalier et élèverons nos capacités de fret international. La nouvelle phase d'expériences pilotes favorisant le développement innovant du commerce des services sera poursuivie. Nous ferons avancer les préparatifs de la troisième édition de l'Exposition internationale d'importation de Chine, accroîtrons activement nos importations et développerons un grand marché de plus haut niveau qui soit tourné vers le monde extérieur.

Utiliser de manière active les capitaux étrangers. La liste négative d'accès au marché pour les investisseurs étrangers sera largement réduite, et une liste négative du commerce transfrontalier des services sera publiée. Nous approfondirons la réforme et l'ouverture sur l'extérieur des zones économiques spéciales. Nous accorderons aux zones pilotes de libre-échange une plus grande autonomie en matière de réforme et d'ouverture, mettrons en

place de nouvelles zones pilotes de libre-échange ainsi que des zones franches intégrées dans les régions du Centre et de l’Ouest, et multiplierons les expériences pilotes visant à élargir l’ouverture du secteur des services. Le développement du port de libre-échange de Hainan sera accéléré. Nous chercherons à créer un environnement des affaires basé sur l’égalité de traitement et la concurrence loyale pour toutes les entreprises, qu’elles soient chinoises ou étrangères.

Réaliser une coopération de haute qualité dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route ». En restant fidèles au principe de « concertation, synergie et partage », en nous conformant aux lois du marché et aux normes internationales, et en mettant en valeur le rôle primordial de nos entreprises, nous mènerons une coopération mutuellement avantageuse. Nous veillerons à assurer un développement plus sain des investissements chinois à l’étranger.

Promouvoir la libéralisation et la facilitation du commerce et de l’investissement. Nous préserverons fermement le système de commerce multilatéral et prendrons une part active à la réforme de l’OMC. Nous contribuerons à la conclusion de l’accord du Partenariat économique régional global (RCEP), et ferons avancer les négociations sur la création de zones de libre-échange, dont celle qui regroupe la Chine, le Japon et la République de Corée. Nous travaillerons avec les États-Unis à mettre en œuvre la première phase de l’accord économique et commercial sino-américain. La Chine renforcera sa coopération économique et commerciale avec le reste du monde au bénéfice de tous les pays.

VIII. FAIRE PROGRESSER LA REFORME ET LE DEVELOPPEMENT DES ŒUVRES SOCIALES EN CONCENTRANT NOS EFFORTS POUR GARANTIR ET AMELIORER LE BIEN-ETRE DE LA POPULATION

Face à la situation difficile que nous connaissons, nous devons garantir coûte que coûte les moyens d’existence de la population et nous efforcer de répondre à leurs préoccupations.

Renforcer le système de santé publique. En donnant la priorité à la vie humaine, nous réformerons le mécanisme de prévention et de contrôle des maladies, renforcerons nos capacités à prévenir et traiter les maladies infectieuses, perfectionnerons le système de signalement direct et d’alerte des maladies infectieuses, et veillerons à une publication

rapide, ouverte et transparente des informations épidémiologiques. Nous ferons un bon usage des emprunts d'État spéciaux pour lutter contre le COVID-19, accroîtrons les investissements dans la R-D sur les vaccins, les médicaments et les techniques de tests de dépistage rapide, augmenterons le nombre d'équipements médicaux contre l'épidémie, construirons de nouveaux laboratoires mobiles, assurerons l'approvisionnement en matériel pour les situations d'urgence et renforcerons les services sanitaires et la prévention des épidémies à la base. Nous accélérerons la formation du personnel de la santé publique. Nous approfondirons le mouvement patriotique en faveur de l'hygiène. Nous généraliserons les connaissances sanitaires et préconiserons un mode de vie à la fois sain et civilisé. Il nous faut élever considérablement nos capacités de prévention et de contrôle, tout faire pour prévenir un éventuel rebond de l'épidémie et préserver la santé du peuple chinois.

Améliorer les services médicaux de base. Nous augmenterons de 30 yuans par tête l'allocation accordée aux personnes inscrites à l'assurance maladie, et mènerons des expériences concernant le règlement interprovincial des frais de consultation. Nous soutiendrons les établissements médicaux touchés par l'épidémie. Nous approfondirons la réforme générale des hôpitaux publics, développerons le modèle « Internet + soins médicaux et santé », promouvrons la construction de centres de soins médicaux régionaux, améliorerons la capacité des services médicaux dans les communautés urbaines et rurales, et ferons avancer la mise en place du système de traitement échelonné selon la gravité des maladies. Nous favoriserons le renouveau et le développement de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles chinoises, et renforcerons la combinaison de la médecine chinoise et occidentale. Nous favoriserons des relations harmonieuses entre le personnel médical et les patients. Nous exercerons un contrôle plus rigoureux sur les produits alimentaires et pharmaceutiques, afin d'assurer leur sécurité.

Promouvoir l'égalité des chances dans l'éducation et améliorer sa qualité. Nous veillerons à cultiver le sens moral au cours de la formation des élèves. Nous organiserons de manière coordonnée l'enseignement et la pédagogie dans le primaire et le secondaire, ainsi que les concours d'admission aux écoles secondaires du second cycle et à l'enseignement supérieur. Nous renforcerons la construction de pensionnats dans les cantons, d'écoles de petite taille dans les villages et d'écoles dans les chefs-lieux de district. Nous perfectionnerons la politique permettant aux enfants qui s'installent avec leurs parents

migrants en ville d'avoir l'accès à l'enseignement obligatoire. Nous mènerons à bien l'éducation spécialisée et la formation continue, soutiendrons et réglementerons l'enseignement privé, développerons l'enseignement préscolaire pour tous, et aiderons les écoles maternelles privées à surmonter les difficultés qu'elles rencontrent. Nous favoriserons le développement qualitatif de l'enseignement supérieur, poursuivrons le développement d'universités et de disciplines de rang mondial, et soutiendrons le développement des écoles supérieures dans le Centre et l'Ouest. Nous augmenterons le nombre d'étudiants provenant des régions rurales et des régions pauvres admis dans l'enseignement supérieur. Nous développerons l'éducation professionnelle, renforcerons la formation du corps enseignant et favoriserons l'informatisation de l'enseignement. Nous travaillerons à stabiliser les investissements dans l'enseignement, à optimiser leur structure, et à réduire l'écart éducatif entre les villes et les campagnes, entre les différentes régions et entre les différentes écoles. Nous ferons en sorte que les ressources éducatives bénéficient à toutes les familles et à tous les enfants, afin que tous puissent avoir un meilleur avenir.

Renforcer les mesures de garantie des moyens d'existence de la population. Nous augmenterons la pension de vieillesse de base des retraités et le minimum de la pension sociale de vieillesse. Nous ferons en sorte que les encaissements et les décaissements centralisés au niveau provincial du fonds de l'assurance vieillesse de base pour les ouvriers et employés des entreprises soient réalisés, et relèverons la contribution des caisses provinciales au fonds central de péréquation des pensions de base des employés des entreprises. Il nous faut absolument assurer le versement ponctuel et intégral des pensions de retraite aux quelque 300 millions de personnes qui y ont droit. La politique d'allocations visant les militaires démobilisés sera appliquée. Le versement des indemnités aux familles des personnes mortes dans l'exercice de leur fonction sera assuré. La couverture de l'assurance chômage sera étendue, de sorte que les chômeurs ayant souscrit à l'assurance chômage depuis moins d'un an, y compris les paysans migrants, seront tous couverts dans leur lieu de résidence permanente. Le système d'assistance sociale sera parachevé. La couverture du minimum vital sera également élargie : toutes les familles pauvres des villes et des campagnes le toucheront, de même que les chômeurs en ville et les travailleurs migrants retournés à la campagne qui remplissent les conditions requises. Les personnes qui se trouvent temporairement en difficulté à cause d'une calamité naturelle, d'une maladie ou d'un handicap bénéficieront elles aussi d'une assistance. Nous veillerons à

assurer les moyens d'existence de toutes les personnes en difficulté, et, tout en assurant leur bien-être, nous aiderons les chômeurs à retrouver un emploi ou à créer leur propre entreprise.

Enrichir la vie culturelle des masses. Nous devons cultiver et mettre en pratique les valeurs essentielles socialistes, développer la philosophie, les sciences sociales, la presse, l'édition, la radiodiffusion, le cinéma et la télévision. Nous renforcerons la sauvegarde et l'exploitation du patrimoine matériel, ainsi que la perpétuation du patrimoine culturel immatériel. Nous renforcerons les services culturels publics, ferons avancer les préparatifs des jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Beijing, encouragerons tout le monde à pratiquer des activités sportives et sensibiliserons toute la population à la lecture, afin de créer une société placée sous le signe du dynamisme, du progrès et de la bonté.

Renforcer et rénover la gestion sociale. Nous perfectionnerons les mécanismes de gestion et de services dans les quartiers d'habitation. Nous renforcerons la gouvernance rurale et soutiendrons le développement sain des organisations sociales, de l'aide humanitaire, du bénévolat et des œuvres de bienfaisance. Les droits et intérêts légitimes des femmes, des enfants, des personnes âgées et des handicapés seront mieux protégés. Nous devons améliorer notre système de doléances populaires orales et écrites, renforcer l'assistance judiciaire, satisfaire les revendications populaires légitimes dans les plus brefs délais, et régler de façon adéquate les litiges et contradictions. Nous allons mener le 7^e recensement démographique national. Notre capacité en matière de défense de la sécurité nationale sera renforcée. Nous devons améliorer le système de prévention et de contrôle en matière d'ordre public, réprimer toutes les activités criminelles conformément à la loi et faire de la Chine un pays sûr d'un niveau plus élevé.

Attacher une plus grande importance à la responsabilité dans le domaine de la sécurité du travail. Nous renforcerons la prévention des catastrophes naturelles telles que les inondations, les incendies et les séismes, assurerons la qualité des services météorologiques, et améliorerons nos capacités à maîtriser les situations d'urgence, à porter secours aux sinistrés ainsi qu'à prévenir et réduire les calamités naturelles. Nous lancerons aussi une action spéciale pour assurer la sécurité de la production. Nous ferons tout notre possible pour freiner la survenue des accidents graves ou extrêmement graves.

Mesdames et Messieurs les députés,

Face aux lourdes tâches qui nous incombent, les gouvernements à tous les échelons

doivent, en agissant en parfait accord avec le Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping tant dans l'action que sur les plans idéologique et politique, appliquer le concept de développement centré sur le peuple, remplir les exigences de l'application intégrale d'une discipline rigoureuse au sein du Parti, exercer leurs pouvoirs en vertu de la loi, édifier un gouvernement respectueux de la loi, assurer la transparence des affaires administratives et élever leur capacité à gouverner. Ils doivent se soumettre, conformément à la loi, à la surveillance de l'assemblée populaire du même niveau et de son comité permanent, se placer sous la supervision démocratique de la CCPPC, et accepter la surveillance par l'opinion publique et les différents milieux de la société. Il faut renforcer le contrôle de l'audit et faire jouer pleinement le rôle des organisations et groupements de masse tels que la Fédération nationale des syndicats, la Ligue de la jeunesse communiste et la Fédération des femmes. Les fonctionnaires sont tenus de se soumettre volontairement au contrôle des lois, à l'inspection et à la surveillance du peuple. Nous devons aussi renforcer l'édification d'un gouvernement intègre et sévir fermement contre la corruption.

Les gouvernements à tous les échelons doivent continuer à appliquer le principe dit « rechercher la vérité dans les faits », ne pas perdre de vue la réalité fondamentale du pays, à savoir qu'il se trouve toujours au stade primaire du socialisme, agir dans le respect des lois objectives, partir en toute chose des faits et s'acquitter au mieux des missions qui sont les leurs. Nous réprimerons sans relâche les « quatre vices », en particulier le formalisme et la bureaucratie, et libérerons les cadres de base du joug du formalisme pour qu'ils puissent agir efficacement. Nous accorderons notre soutien à tous les cadres qui osent assumer leurs responsabilités et ferons en sorte qu'ils puissent exercer pleinement leurs fonctions. En nous appuyant étroitement sur le peuple et en respectant l'initiative des échelons de base, nous promouvrons plus énergiquement la réforme et l'ouverture, stimulerons la vitalité de la société et mobiliserons l'intelligence et la force des masses populaires. Voilà ce qui soutient notre conviction que nous pourrions surmonter toutes les difficultés et relever tous les défis. Devant les obstacles, les cadres doivent, au lieu de se dérober, se montrer courageux et diligents, et se concentrer sur le développement et l'amélioration du bien-être de la population. Pourvu que nous restions unis au peuple pour le meilleur et pour le pire, et que nous allions de l'avant résolument, l'aspiration des Chinois à une vie meilleure se réalisera sans aucun doute.

Cette année, nous devons élaborer le XIV^e Plan quinquennal, dressant un grand plan

pour entamer la nouvelle marche qui doit nous conduire à la réalisation de l'objectif du deuxième centenaire¹.

Mesdames et Messieurs les députés,

Nous devons maintenir et parfaire le système d'autonomie régionale ethnique, soutenir le développement accéléré des ethnies minoritaires et des régions où elles sont installées, en renforçant le sentiment d'appartenance à la nation chinoise. Nous appliquerons intégralement les principes fondamentaux du Parti en matière d'affaires religieuses, ferons jouer aux personnalités religieuses et aux croyants un rôle positif dans la promotion du développement économique et du progrès social. Objets de la sollicitude de la patrie, les Chinois d'outre-mer sont aussi un pont qui relie la Chine au reste du monde. Il faut donc faire valoir les avantages spécifiques des ressortissants chinois et de leurs familles et renforcer la cohésion de tous les Chinois pour réaliser ensemble et d'un seul cœur de brillants exploits.

Depuis 2019, l'édification de la défense nationale et de l'armée a enregistré des progrès notables. Dans la lutte contre le COVID-19, l'armée populaire a fait valoir pleinement ses qualités exemplaires, à savoir obéir au commandement du Parti, exécuter promptement les ordres reçus et s'atteler aux tâches les plus lourdes. En appliquant consciencieusement la pensée de Xi Jinping sur le renforcement de l'armée et en suivant la stratégie militaire de la nouvelle ère, l'armée devra s'édifier sur le plan politique ; renforcer sa puissance grâce à la réforme, à l'appui des sciences et techniques et à l'amélioration de la qualité de ses effectifs ; et assurer son administration en vertu de la loi. L'armée doit toujours se soumettre à la direction absolue du Parti, appliquer rigoureusement le système de la pleine responsabilité du président de la Commission militaire centrale, et renforcer ses entraînements militaires et ses préparatifs de combat. Elle est tenue de remplir ses missions consistant à sauvegarder résolument la souveraineté et la sécurité de l'État et à défendre les intérêts nationaux en matière de développement. Nous devons mener à bonne fin le Programme d'édification et de développement de l'armée mis en place durant la période du XIII^e Plan quinquennal et préparer le Programme d'édification de l'armée au cours du XIV^e Plan quinquennal. La réforme de la défense et de l'armée sera conduite en profondeur, de manière à améliorer les capacités de l'armée sur le plan de la logistique et de l'équipement, et à promouvoir un développement innovant des sciences et technologies de

¹ Il s'agit d'achever pour le centenaire de la République populaire de Chine, l'édification d'un grand pays socialiste moderne qui soit beau, prospère, puissant, démocratique, harmonieux et hautement civilisé. — N.D.T.

défense nationale. Le système de mobilisation pour la défense nationale sera parachevé. Il faudra faire en sorte que l'unité entre l'armée et le gouvernement, ainsi que la solidarité entre l'armée et le peuple, demeurent inébranlables.

Nous continuerons à appliquer intégralement et avec précision les principes dits « un pays, deux systèmes », « administration de Hong Kong par les Hongkongais », « administration de Macao par les Macanais », ainsi que le principe consistant à leur accorder un haut degré d'autonomie. Nous établirons et perfectionnerons le système juridique et les mécanismes d'application des lois en matière de protection de la sécurité de l'État dans les régions administratives spéciales, et ferons endosser à leurs gouvernements leur responsabilité constitutionnelle. Nous continuerons à soutenir le développement économique de Hong Kong et de Macao, l'amélioration des conditions de vie de leur population et une meilleure intégration de leur développement au développement général du pays, afin d'y maintenir la prospérité et la stabilité à long terme.

Nous poursuivrons notre ligne politique générale à l'égard de Taiwan, resterons attachés au principe d'une seule Chine et ferons progresser le développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit de Taiwan sur la base du « Consensus de 1992 ». Nous sommes résolus à dénoncer et combattre toute tentative sécessionniste prônant l'« indépendance de Taiwan ». Nous veillerons à l'amélioration de toutes les dispositions institutionnelles et mesures politiques visant à promouvoir les échanges et la coopération entre les deux rives du détroit, à mener en profondeur le développement intégré des deux rives et à favoriser le bien-être de nos compatriotes de Taiwan. Nous lutterons avec eux contre les indépendantistes et pour la réunification du pays. Il ne fait aucun doute qu'en agissant de la sorte nous ouvrirons de belles perspectives au grand renouveau de la nation.

Il appartient à tous les pays du monde de travailler main dans la main pour faire face à la crise sanitaire, à la grave récession économique et aux autres défis planétaires. La Chine souhaite renforcer la coopération avec le reste du monde pour contrer le COVID-19, assurer la stabilité de l'économie mondiale, promouvoir la gouvernance mondiale, défendre le système international centré sur les Nations Unies ainsi que l'ordre international fondé sur le droit international, et faire avancer la construction d'une communauté de destin pour l'humanité. La Chine poursuivra inébranlablement une voie de développement pacifique et approfondira, en élargissant son ouverture, ses liens d'amitié et de coopération avec les autres pays du monde. La Chine est et restera une force importante pour la promotion de la

paix, de la stabilité, du développement et de la prospérité dans le monde.

Mesdames et Messieurs les députés,

Jamais la nation chinoise ne s'est inclinée devant un danger ou un obstacle. Aujourd'hui, le peuple chinois est animé d'une volonté et d'une capacité à toute épreuve qui lui permettront de surmonter n'importe quel défi. Unissons-nous plus étroitement au Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, portons haut levé l'étendard du socialisme à la chinoise, adhérons à la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, et avançons courageusement en bravant les difficultés et en faisant preuve d'initiative ! Faisons progresser de manière coordonnée la lutte contre le COVID-19 et le développement économique et social, efforçons-nous de réaliser tous les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette année, et œuvrons sans relâche à faire de la Chine un grand pays socialiste moderne qui soit beau, prospère, puissant, démocratique, harmonieux et hautement civilisé, et à réaliser notre rêve du grand renouveau de la nation chinoise !